



PODCASTS / DÉMONÉTISER LE COUPLE

Trois programmes audio sans tabou pour comprendre pourquoi la vie à deux fragilise le plus souvent femmes en matière d'argent. Et comment y remédier.

Par Isabelle Duriez Illustration Fanny Michaëlis

L'argent dans le couple hétérosexuel est-il un angle mort du féminisme? Prenons la question du partage à 50/50 des dépenses lorsque les deux travaillent. Combien de femmes pensent-elles devoir tout partager, au nom de leur indépendance financière? Eh bien, c'est une belle arnaque, à écouter les podcasts s'emparer du tabou des finances dans les histoires d'amour. Dans *Rends l'argent*⁽¹⁾, Titiou Lecoq, journaliste et

essayiste, est partie de son propre cas, au cours d'une enquête qui l'emmène du «meuble à merdouilles» où, avec son concubin, elle entasse les factures... au bureau d'un notaire. Faut-il ouvrir un compte joint? Payer au prorata des revenus? Se marier? Elle met tout sur la table, jusqu'au sujet le plus sexiste à ses yeux, la «conjugalisation» de l'impôt qui permet à celui qui gagne le plus d'en payer moins.

La sociologue Céline Bessière, de l'université Paris-Dauphine, chiffre l'écart moyen de revenus dans le couple à... 42%. «Ce n'est plus un écart mais la faille de San Francisco», relève la documentariste Delphine Saltel, dans *Paye ta séparation*⁽²⁾, épisode magistral de sa série *Vivons heureux en attendant la fin du monde*. «Comment laisse-t-on de telles injustices s'installer?» Sans s'en rendre compte, raconte Béatrice, qui croyait former «un couple moderne». Non seulement les femmes gagnent moins que les hommes, consacrent plus de temps au travail domestique et parental gratuit, mais souvent l'homme investit (dans l'appart, la voiture) tandis que la femme dépense (les couches, l'alimentation)... «Si les femmes sont plus fragiles au moment de la séparation, c'est justement parce qu'elles ont vécu avec un homme», constate amèrement Delphine Saltel, qui s'est déjà glissée au cœur des couples dans *La clinique de l'amour*⁽³⁾. Or, le couple parental étant sommé de s'entendre pour élever les enfants, les contentieux d'argent sont de plus en plus réglés à l'amiable. «On laisse la place à la loi du plus fort», souligne Céline Bessière. Et le plus fort, on sait qui c'est.



1. *Rends l'argent*
(Slate).



2. *Paye ta séparation*
(Arte Radio).



3. *La clinique de l'amour*
(France Culture).